
Le Lundi 20 Janvier / temps de lecture : 10 minutes

[Consulter toutes les actualités](#)

La Métropole lance sa COP Rouen 2030

La Métropole lance sa COP Rouen 2030 avec l'ambition de poursuivre et d'amplifier la mobilisation territoriale.

La Métropole Rouen Normandie est l'une des plus engagées en France dans la lutte contre le changement climatique.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie, Charlotte Goujon, Vice-Présidente en charge de la transition écologique, de la santé, de la sécurité sanitaire et industrielle, Djoude Merabet, 1er Vice-Président en charge de l'urbanisme, Hugo Langlois, Conseiller métropolitain délégué aux enjeux liés à la Seine, les forêts et la biodiversité et Guillaume Couteau, Ambassadeur de la COP21 Rouen Normandie : « L'objectif de cette nouvelle mobilisation COP Rouen 2030 est d'établir collectivement une feuille de route claire et ambitieuse à l'horizon 2030 pour accompagner notre transition social-écologique. L'occasion également de reaffirmer notre souhait d'atteindre la neutralité carbone en 2050 au plus tard et de s'adapter au changement climatique à travers nos

La Métropole Rouen Normandie a mis en place à partir de 2017 une dynamique d'engagement des acteurs locaux autour d'une stratégie commune de transition nommée la « COP 21 Rouen Normandie ». En 2019, elle s'est dotée d'un plan d'action ambitieux : son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). En déclarant l'urgence climatique en 2021, elle a renforcé son ambition dans le but d'agir pour protéger notre planète tout en améliorant notre cadre de vie.

Depuis fin 2022, le Plan Climat Air Énergie Territorial a été mis en révision, avec l'objectif fort d'atteindre la neutralité carbone en 2050 au plus tard et de s'adapter au changement climatique. Ce nouveau plan d'actions fixera les actions nécessaires à mettre en place d'ici 2032. Cette révision se fait en même temps que celle du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), le document d'urbanisme qui fixe les orientations d'aménagement à l'horizon 2050, dans un document global intitulé « SCoT AEC PLUi », abordant les enjeux de préservation de la biodiversité et d'artificialisation des sols notamment. En 2024, un nouveau projet a ainsi été concu pour [**imaginer notre territoire en 2050**](#) : un plan ambitieux pour un avenir durable. C'est sur cette base que débutera, avec le lancement de la COP Rouen 2030, le travail d'élaboration du plan d'actions Air Énergie Climat, qui devra s'appuyer sur une mobilisation et un engagement renforcé des acteurs du territoire (communes, entreprises, citoyens, associations...).

COP Rouen 2030 : quelles actions ?

- **Un challenge territorial citoyen via des ateliers « 2 tonnes » ouverts à tous**
Il sera proposé aux citoyens de participer à un atelier « 2 tonnes » afin de contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre sur notre territoire. Plusieurs ateliers seront organisés chaque mois, tout au long de l'année 2025, à destination de tous les habitants de la Métropole. Les ateliers 2 tonnes sont des sessions interactives de 3 heures ou 10 à 15 personnes se rassemblent pour mieux comprendre les enjeux de la transition bas carbone. L'objectif est d'apprendre ensemble comment chacun, à son niveau, peut agir pour réduire son impact sur la planète mais aussi quels sont les leviers collectifs à actionner. Au cours de l'atelier, chaque participant est invité à réfléchir aux actions qu'il peut mener seul ou collectivement pour diminuer son empreinte carbone.
- **Des feuilles de route à l'horizon 2030 pour les écosystèmes d'acteurs**
Depuis 2019, un certain nombre d'écosystèmes d'acteurs se sont créés pour travailler sur différentes thématiques en lien avec la transition social-écologique tels que le réseau des acteurs du Projet Alimentaire de territoire, l'Assemblée des partenaires Énergies Métropole ou encore la coalition numérique responsable. Forts de ces années de travail, ces écosystèmes vont se doter de feuilles de route à horizon 2030 pour continuer à structurer leur travail. Pour cela plusieurs ateliers auront lieu pour chaque collectif entre février et avril 2025.
- **Une grande concertation publique pour l'élaboration du plan d'action Air Énergie Climat**
Pour participer à l'élaboration du plan d'action Air Énergie Climat, plusieurs temps de travail vont être proposés aux habitants. Des visites-ateliers seront notamment organisés sur les thémes du numérique responsable, de la renaturation et de la décarbonation de l'industrie entre mars et avril 2025. Ces événements seront mis en ligne sur le site [**JeParticipe**](#).
- **Des ateliers spécifiques à destination du réseau des acteurs pour le climat**
Le réseau des acteurs pour le climat est composé d'acteurs très divers : institutionnels, associations, collectivités, acteurs économiques, acteurs culturels, citoyens de la

convention citoyenne... Le premier atelier de ce réseau, un atelier « 2 tonnes » s'est déroulé ce vendredi 17 janvier à l'occasion du lancement de la COP Rouen 2030. L'objectif de ces ateliers est de contribuer au plan d'actions en formulant des recommandations sur les défis de transformation suivants : prospérité soutenable, justice environnementale, sobriété, cohésion sociale et territoriale et changement de mode de vie. Un second atelier se tiendra le 18 mars.

Accord de Rouen pour le Climat #2

Un document de synthèse de la mobilisation des acteurs dans la coconstruction du plan d'actions Air Énergie Climat sera rédigé pour constituer l'accord de Rouen pour le climat #2. Un événement d'étape, présentant ce document, aura lieu en septembre 2025.

Des actions pérennisées pour cette nouvelle étape

Avec la COP Rouen 2030, un solide socle d'actions de mobilisation et d'accompagnement des acteurs issues de la COP21 et qui ont fait leurs preuves restent en place et continueront de travailler collectivement :

- **GIEC local**

Le GIEC local est un groupe d'experts présidé par Benoit Laignel, composé de treize spécialistes qui analysent en détail les impacts du changement climatique sur notre territoire en abordant différentes thématiques.

- **Engagement des entreprises**

Chaque entreprise peut s'engager dans la COP Rouen 2030, en mettant en œuvre des actions concrètes de Responsabilité Sociétale des Entreprises telles que : la réduction des consommations d'énergie, la production d'énergie verte, la protection de la biodiversité, et bien plus encore. Une large offre d'accompagnement est proposée par la Métropole. Pour les entreprises, il est également possible de rejoindre une coalition pour agir avec d'autres acteurs du territoire sur des problématiques communes.

- **Engagement des communes**

Chaque commune peut s'engager en mettant à jour ses [engagements de transition](#) pris en 2018 dans le cadre d'une convention Cop 21 ou d'une convention PACTE. Les domaines d'actions concernés : rénovation énergétique, énergies renouvelables, gestion des espaces verts, mobilité apaisée et mobilisation citoyenne ...

- **Accompagnement des citoyens**

En tant que citoyen, il est aussi possible de jouer un rôle dans la lutte contre le changement climatique. Rendez-vous au Pavillon des Transitions ou dans une des nombreuses [installations qui accueillent des animations](#).

- **Conseil d'évaluation de la transition social-écologique**

Le Conseil d'évaluation de la transition social-écologique, créé en 2019 après l'accord de Rouen pour le climat, réunit des membres de la société civile. Sa mission est d'évaluer l'efficacité des politiques métropolitaines en matière de transition social-écologique.

[Plus d'infos](#)